



ecomaison



Octobre 2023

**Mode opératoire**

# Collecte des magasins affiliés Ecomaison

Structures de l'ESS

# Sommaire

1

Principes contractuels

2

Rappel des dispositifs de soutiens financiers

3

Schémas opérationnels de collecte en magasin

4

Visualiser mes demandes d'enlèvement en magasin

5

Valider mes enlèvements réalisés en magasin



ecomaison

# 1. Principes contractuels

# Principes contractuels

## ► Qui ?

- Un partenaire du réemploi de l'ESS avec a minima la mobilisation d'un véhicule de transport

## ► Comment ?

- Ecomaison propose un ou plusieurs points de collecte au partenaire de l'ESS le plus proche
- La convention encadre les engagements et les soutiens associés à la collecte sur ces points Ecomaison

## ► Quels engagements ?

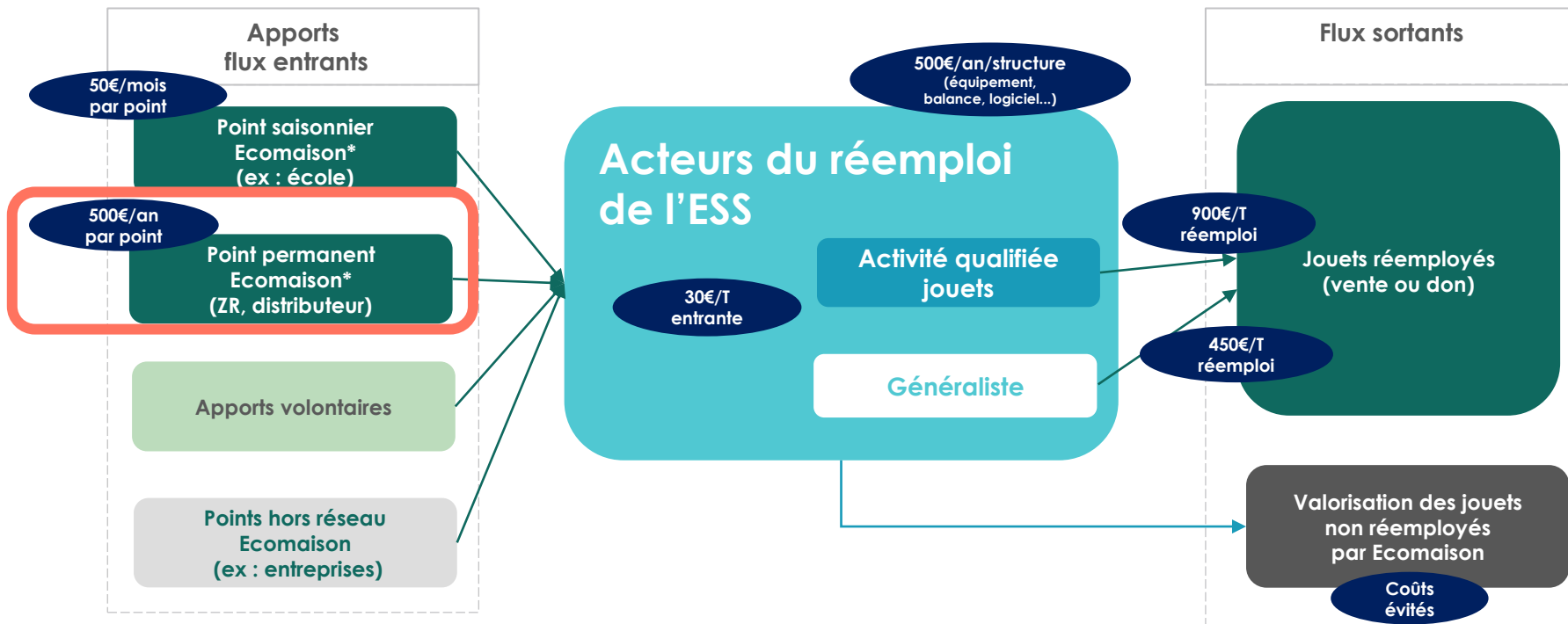
- Collecte sous un délai maximum de dix (10) jours ouvrés, à la suite de la demande d'enlèvement du Point
- Collecte dans la limite de deux passages maximum par mois et par magasin, sauf si les partenaires en conviennent autrement
- Pas de collecte écrémante en magasin : l'ensemble des produits collectés relevant de la filière doivent être enlevés



ecomaison

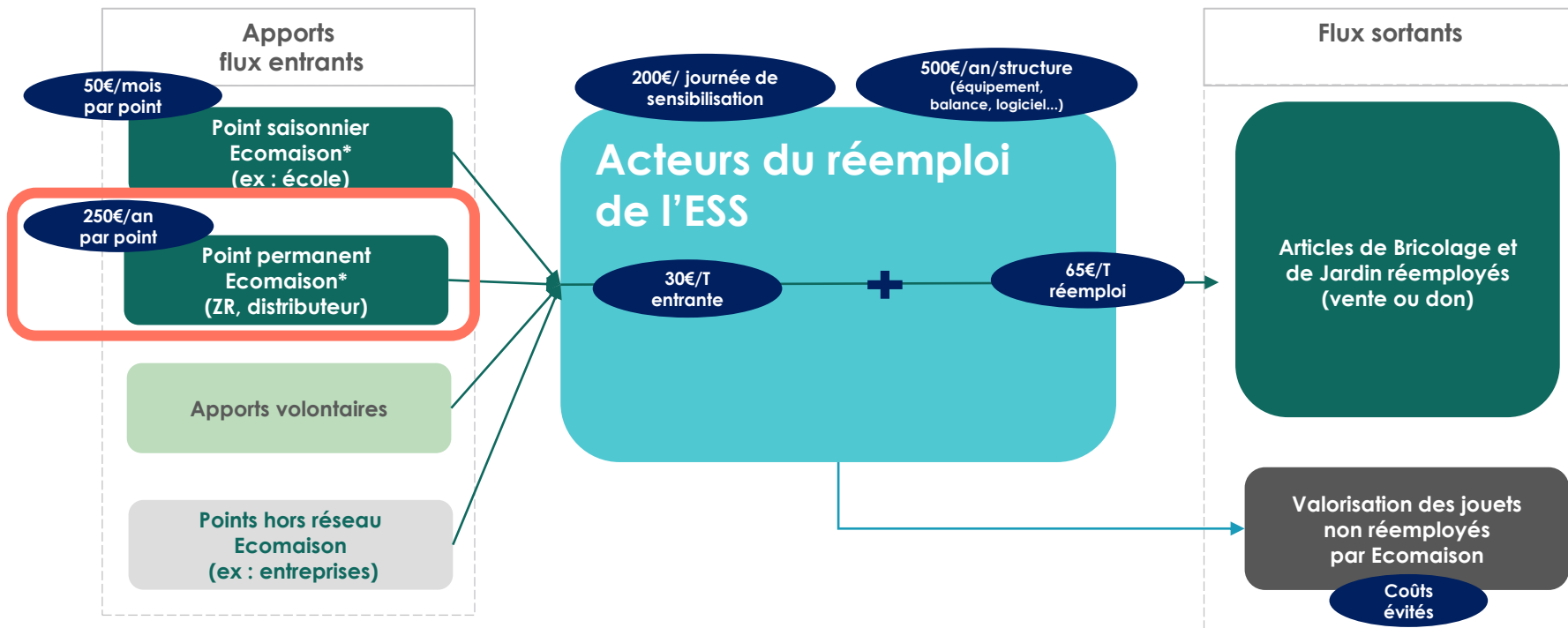
## 2. Rappel des dispositifs de soutiens financiers

# Rappel du dispositif des soutiens Jouets



\*Point affilié et référencé par Ecomaison

# Rappel du dispositif des soutiens Articles de Bricolage et de Jardin



\*Point affilié et référencé par Ecomaison



ecomaison

# 3. Schémas opérationnels de collecte en magasin



# Schéma de collecte auprès des magasins de Jouets



## Kit de collecte et de communication Jouets



À proximité des caisses

### Solution 1

Stockage en arrière-magasin dans des cartons de livraison du magasin



### Collecte des flux via l'association



Réemploi via le don ou la vente par le partenaire de l'ESS



Les produits usagés sont à transvaser dans le contenant de collecte adapté

### Solution 2

Stockage dans les caisses palettes



### Collecte via un opérateur

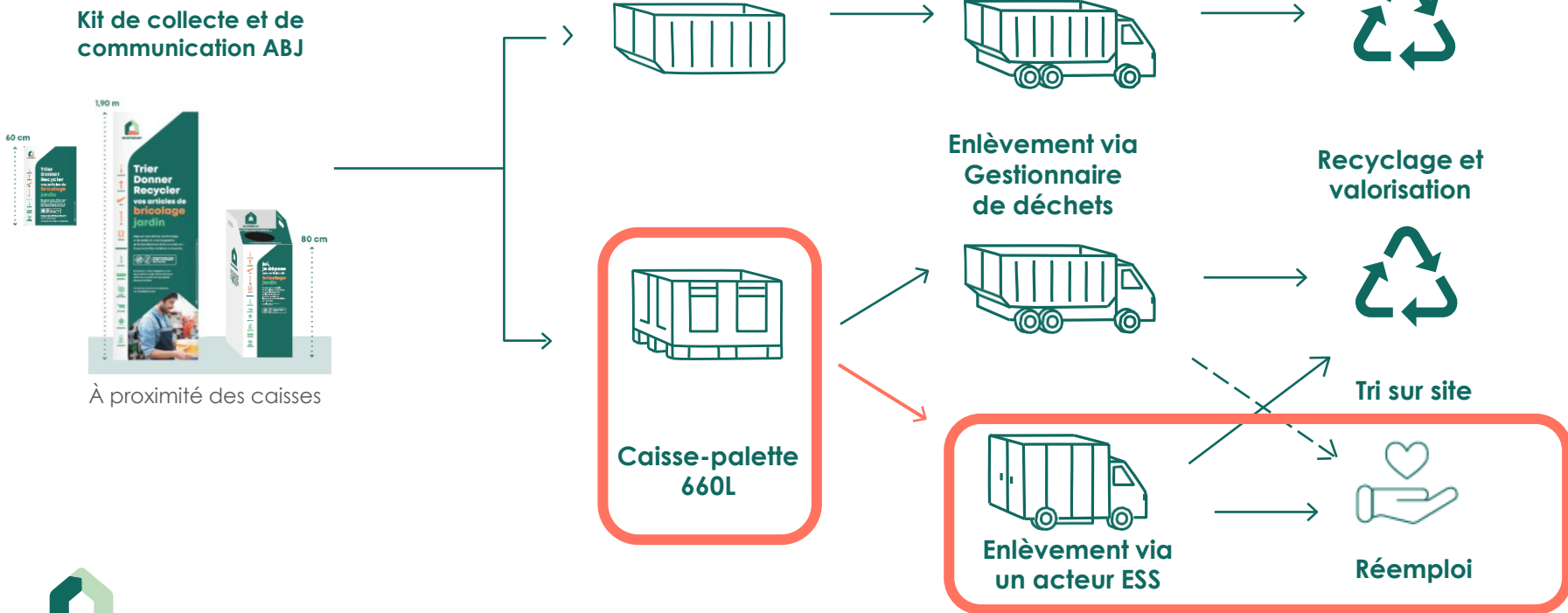


### Réemploi

### Recyclage



# Schéma de collecte auprès de magasins d'ABJ






ecomaison

## 4. Visualiser mes demandes d'enlèvement en magasin


# Voir mes demandes d'enlèvement en magasins distributeurs

- 1 Je reçois la demande d'enlèvement via une notification e-mail. L'identification et l'adresse du point d'enlèvement y sont rappelés :

Ecomaison - Demande d'enlèvement

 nepasrepondre\_recette@ecomaison.com  
À  sicol-recette+14465@eco-mobilier.fr

 Cliquez ici pour télécharger des images. Pour protéger la confidentialité, Outlook a empêché le téléchargement automatique de certaines images dans ce message.



Bonjour,

Le point d'enlèvement **Magasin X** vous a adressé la demande d'enlèvement n° 703576296 pour le 28/04/2023.

Coordonnées du point d'enlèvement :  
Adresse : Les Champs de Coataudon Le Frouvtven  
Code postal : 29490  
Ville : Guipavas

Vous pouvez vous connecter sur [votre espace personnel](#) pour consulter cette demande.

- 2 Sur votre espace, la demande passe automatiquement au statut « Pris en charge par l'opérateur ». Il conviendra ensuite de valider votre passage dès qu'il sera effectué.

# Voir mes demandes d'enlèvement en magasins distributeurs

1 Connectez-vous sur votre espace <https://extranet-reemploi-reutilisation.eco-mobilier.fr/> à l'aide de vos identifiants habituels.

2 Utilisez ensuite le bouton « Changer de compte » pour basculer sur votre espace « opérateur » (compte commençant par 03).

N° de compte : 0501276

Changer de compte

0501276 - YOTI ▼  
0501276 - YOTI  
0383654 - YOTI

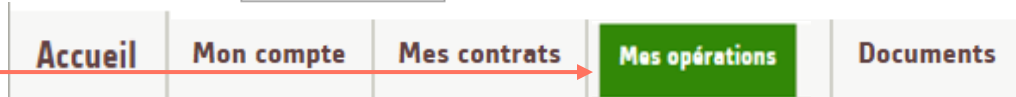


3 Dans cet espace, vous avez seulement besoin de vous rendre dans l'onglet « Mes opérations » puis dans « Enlèvement petits volumes/de proximité » pour voir et valider les demandes d'enlèvement en magasins qui vous sont faites. Les autres démarches restent à réaliser dans votre espace habituel.

N° de compte : 0383654

Changer de compte

0383654 - YOTI ▼



Enlèvement petits volumes/de proximité

# Voir mes demandes d'enlèvement en magasins distributeurs

4

Cliquez sur l'onglet « Mes opérations » puis sur « Enlèvements petits volumes/de proximité » pour accéder aux demandes d'enlèvement qui vous ont été transmises :

N° de compte : 0393737

Accueil Mon compte Mes contrats Mes prestations **Mes opérations** Récapitulatif des opérations Documents

### Mes opérations d'enlèvement

Vous pouvez visualiser ici les demandes de ramassage de vos points d'enlèvement. Pour prendre en charge une demande de ramassage, cliquez sur la ligne correspondante de l'opérateur". Une fois le ramassage effectué, vous devez cliquer sur la ligne correspondante, pour la passer à l'état "Ouvert". Attention, le tableau peut avoir plusieurs pages. Cliquez sur "Prendre en charge". La demande passe au statut "Pris en charge par l'opérateur".

Reports trimestriels  
Dotation  
Chartage  
Mise à disposition CP  
**Enlèvement petits volumes/de proximité**  
Enlèvement / transport massif  
Réception  
Stock  
Transport  
Enlèvement pro / Transport pro  
Exutoires  
Opérations obsolètes  
Demandes d'exutoires  
Plannings d'enlèvement  
Demandes de correction  
Demandes d'annulation

Numéro unique de l'opérateur  
Nom  
Code  
Opérateur

CP  Enlèvement CP ESS  
CP vers site tiers  Enlèvement de proximité  
Enlèvement petits volumes  Enlèvement petits volumes ESS  
 Enlèvement petits volumes S

Voir les opérations obsolètes

Rechercher  
Magasin X

▲ Numéro unique d'origine	▲ N° de correction	▲ Opération de	▲ Code Postal	▲ Point d'enlèvement	▲ Issu d'un planning	▲ Type de déchet / Type de contenant	▲ Date souhaitée	▲ Créneau demi-journée	▲ Précision	▲ Etat
703576305		Enlèvement petits volumes ESS	77610	IKEA CHATRES	Non	Petits objets / Carton pour petits objets	04/05/2023	04:00 - 13:00		Pris en charge par l'opérateur

5

Les demandes à traiter s'affichent en liste dans un tableau récapitulatif. Chaque demande passe automatique au statut « Pris en charge par l'opérateur (votre structure) ». Vous devrez ensuite valider votre passage après l'avoir effectué.



ecomaison

# 5. Valider mes enlèvements réalisés en magasin

# Collecte jouets : valider l'enlèvement réalisé

1 Cliquez sur la ligne de l'enlèvement (l'opération) concernée :

▲ Numéro unique d'origine	▲ N° de correction	▲ Opération de	▲ Code Postal	▲ Point d'enlèvement	▲ Issu d'un planning	▲ Type de déchet / Type de contenant	▲ Date souhaitée	▲ Créneau demi-journée	▲ Précision	▲ Etat
703576305		Enlèvement petits volumes ESS	77610	IKEA CHATRES	Non	Petits objets / Carton pour petits objets	04/05/2023	04:00 - 13:00		Pris en charge par l'opérateur

2 Dans la fenêtre qui s'ouvre, validez ou corrigez si besoin les éléments préremplis dans le champ « Enlèvement réel » :

- Date et heure de l'enlèvement réalisé
- Quantité collectée (en nombre de cartons ou de caisses-palettes)

### Enlèvement réel

Date de traitement: 04/05/2023

Heure de traitement: [v] [v]

Date d'enlèvement réelle\*: 04/05/2023

Heure d'enlèvement réelle\*: [v] [v]

Quantité collectée\*: 2

Passage à vide:

Ce champ est prérempli avec les données saisies par le point d'enlèvement. Ces éléments peuvent être modifiés par le partenaire de l'ESS en charge de l'enlèvement.

Si besoin, vous avez la possibilité d'écrire un commentaire puis de cliquer sur « Ajouter ».

### Historique

3 Cliquez ensuite sur « Traiter » pour valider l'enlèvement réalisé.





## Une question ?

Pour toute interrogation, n'hésitez pas à nous contacter au **0811 69 68 70** ou par e-mail à l'adresse [contact@ecomaison.com](mailto:contact@ecomaison.com)

Merci de mentionner en objet votre N° de COMPTE Ecomaison à 7 caractères et l'objet de votre demande.

Nous vous répondrons dès que possible.